

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

PRÉDICTIONS

Un certain M. Spence, qui s'intitule, dans un accès de fumisterie bien anglais, « rapporteur en chef des Nouvelles prophétophoniques », nous a prêté à la fin du XIX^e siècle ce que nous verrons dans le siècle actuel.

D'abord, ce sera le triomphe du socialisme ; oh ! triomphe éphémère, puisqu'en Angleterre l'hydre collectiviste sera terrassée dès 1908. Ensuite, nous verrons les nations civilisées revenir à l'individualisme et développer ce dernier système au point qu'il n'y aura plus d'impôts, plus de lois, sinon pour instituer des tribunaux arbitraux, plus d'armée, plus de gouvernement. Bref, de l'étatisme, on sera dans le nihilisme, au point de vue politique.

Il va sans dire que la prédiction n'a pas le moindre fondement scientifique et que M. Spence ne se croit même pas obligé, comme tant de sociologues, aussi joyeux fumistes que lui, d'ailleurs, de justifier ses prévisions par un examen préalable de l'évolution sociale.

Ledit secrétaire de la Société anonyme des Nouvelles prophétophoniques est tout simplement un libertaire intelligent qui croit un peu trop vite au triomphe complet de ses théories.

Il a horreur du collectivisme, et il partage en cela le sentiment de la majorité, non seulement des bourgeois (que l'on peut prétendre intéressés), mais des penseurs les plus indépendants. Ce que M. Yves Guyot a appelé la tyrannie socialiste, ce qui en définitive serait l'impérialisme le plus complet, puisque l'Etat serait le seul maître et le seul distributeur de tout, est chose d'avance insupportable à quiconque prétend conserver la liberté de penser et d'agir un peu à sa guise. Le triomphe du collectivisme serait celui de la médiocrité : il nous donnerait l'homme-machine, il nous enlèverait l'homme de talent et de génie.

Mais faut-il croire pour cela que l'Etat n'a aucune mission à remplir, qu'il est ou sera un jour une superfétation ? L'Etat n'a-t-il pas une fonction suprême, celle d'organe régulateur ? Ni un Etat-tyran, ni un Etat-providence, mais un Etat-magistrature morale, pouvoir juridique, sans arbitraire, vigilant et bienfaisant : voilà, semble-t-il, ce que nous pouvons souhaiter au XX^e siècle.

Georges LOIRÉ.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 décembre 1900 (matin)

M. Mesureur préside.
La Chambre reprend la discussion du budget de la guerre.

MM. Lachaud, Dejeante, Bussière et Sembat, présentent divers amendements au sujet des chapitres 29, 30, 31, 32 ; mais après des réponses de M. le ministre de la guerre, les amendements sont retirés.

M. Chauvière présente diverses observations relatives aux ouvriers de l'habillement qui demandent à être traités comme les ouvriers des vivres.

Le ministre répond qu'il s'occupera de la question.

M. Pastre parle contre les conseils de guerre, mais, sur observation de M. le Président, il renonce à prendre la parole, se ré-

servant de reprendre la question à un autre moment.

M. Dejeante demande qu'on ne fasse plus figurer sur les livrets militaires l'indication des condamnations prononcées non par les conseils de guerre, mais de corps.

Après discussion au sujet du service de la remonte, la séance est levée.

Séance de l'après-midi

La Chambre reprend la discussion du budget de la guerre.

M. Vaillant demande que dans les établissements d'artillerie le travail soit réparti de façon que les ouvriers n'aient pas à craindre de licenciement.

M. le ministre répond qu'il a déjà étudié la question, et qu'avant peu, satisfaction sera donnée.

M. Drake, sur le chapitre 45 relatif aux munitions de l'artillerie, demande des explications au ministre de la guerre au sujet du discours prononcé par ce dernier à Beaune, et d'une invention importante de M. Turpin.

Le ministre de la guerre se borne à répondre qu'il laisse aux journalistes le droit d'écrire ce qu'ils veulent sur son compte.

Divers amendements présentés par MM. Gauthier de Clagny, Gervaise et de l'Estourbillon sont repoussés.

Un amendement de M. Rieunier réclamant un demi million de plus pour la défense des côtes est rejeté.

La Chambre passe ensuite à la loi de finances.

M. Holtz demande que des congés n'excédant pas toutefois le quart du contingent, soient accordés aux militaires comptant un an de service et qui n'ont pu bénéficier de la dispense comme soutiens de famille ; cet amendement est adopté.

M. Baudry d'Asson explique qu'il ne votera pas le budget ; M. Dejeante fait une déclaration semblable.

L'ensemble du budget est voté par 436 voix contre 51.

La Chambre vote par 460 voix contre 9, l'ensemble du douzième provisoire.

Et la séance est levée.

Séance du 30 décembre 1900

La Chambre, réunie dimanche à 5 heures, vote le projet formé d'un article disjoint de la loi sur les taxes de remplacement de Paris, projet voté au Luxembourg.

Un projet concernant une surtaxe d'octroi à la Ricamarie est également voté.

A 5 heures 1/4 la séance est levée.

Sénat

Séance du 29 décembre 1900

Le Sénat décide que le rapport sur les taxes de remplacement de Paris sera publié à l'Officiel.

Sur le douzième provisoire, le Sénat malgré le ministre, décide de disjoindre l'incorporation du compte spécial de la guerre.

M. de Verninac lit son rapport sur le budget spécial de l'Algérie ; ce budget est voté par 256 votants.

Séance du 30 décembre 1900

Le Sénat vote les crédits supplémentaires affectés aux troupes de Chine.

Le douzième provisoire est également voté. M. Petitjean donne lecture d'un rapport concluant à la validation de l'élection de M. Bernard comme sénateur de la Creuse.

M. Baduel combat cette élection, et demande que le Sénat ne statue sur les conclusions du rapport qu'à une séance ultérieure.

M. Deandréas demande la discussion immédiate.

La discussion immédiate est votée par 123 voix contre 106.

Puis, M. Bernard est validé par 163 voix contre 27.

Et la séance est levée.

CONTRE L'ALCOOL

Sur la demande d'une Société antialcoolique de l'Hérault, le général commandant en chef le 16^e corps vient de prescrire l'affichage dans les casernes de l'appel des médecins de l'Hérault à leurs compatriotes.

Cette affiche a pour but de mettre tous nos

concitoyens en garde contre les dangers que présente, pour la santé, l'usage habituel des alcools, des apéritifs et surtout de l'absinthe, véritables poisons contribuant à affaiblir les organismes les plus robustes, et prédisposant à contracter la phtisie.

Il est à remarquer que les médecins de l'Hérault admettent la consommation du vin, du cidre et de la bière pris à dose modérée.

Le préfet de l'Hérault a envoyé ces mêmes affiches à tous les maires du département. L'inspecteur d'Académie en a fait autant pour les écoles primaires de l'Hérault.

Au Transvaal

Nouveau succès boër

Lord Kitchener télégraphie :

Officiel, Prétoria, 30 décembre.

Les Boërs ont surpris Helvétia à deux heures et demie du matin. Ils s'emparèrent d'un canon de quatre livres.

Une patrouille anglaise est survenue à l'aube et a bombardé Helvétia, obligeant les Boërs à se retirer et à abandonner ce canon, temporairement.

Mais ensuite, les Boërs emmenèrent le canon qu'ils placèrent au milieu de leurs prisonniers anglais. Les Boërs ne capturèrent aucune gargousse.

Il y a eu onze Anglais tués et vingt-six blessés, dont quatre officiers.

La colonne anglaise envoyée de Machadodorp est arrivée trop tard.

D'autre part, à Standerton les Boërs ont arrêté un train qui transportait des vivres. Les Boërs ont pris cinq wagons chargés de vivres et ont fait dix prisonniers.

Les Boërs ont aussi arrêté un train de marchandises, composé de wagons vides, près de Rosmead-Junction, et ont capturé 60 hommes de troupes coloniales. Les autorités de Rosmead ont renvoyé les femmes et les enfants de la ville.

INFORMATIONS

Un Télégramme du Czar

Le Président de la République a reçu, à l'occasion du 1^{er} janvier de nombreux télégrammes de félicitations et de souhaits ; des dépêches de l'empereur de Russie, du roi des Belges, du roi du Portugal, du prince de Bulgarie sont arrivées à l'Élysée.

Le télégramme de l'empereur de Russie était ainsi conçu :

« Livadia, 31 décembre, 8 h. 29 s.

« A son Excellence M. Emile Loubet, président de la République française, à Paris.

« Il me tient au cœur, Monsieur le Président, de vous offrir, à l'occasion de l'année qui commence, mes cordiales félicitations, et de vous renouveler l'expression des vœux sincères et fervents que nous ne cessons, l'impératrice et moi, de former pour la prospérité et la gloire de la France amie.

« NICOLAS ».

Le Président de la République s'est empressé de répondre :

« Paris, 31 décembre, 9 h. 30 soir.

« A sa Majesté l'empereur Nicolas, à Livadia.

« Je remercie votre Majesté des cordiales félicitations qu'elle m'adresse et des vœux qu'elle forme pour la grandeur et la prospérité de la France.

« Je prie Votre Majesté d'agréer ceux que je forme pour le rétablissement complet de sa santé, pour son bonheur, pour celui de sa Majesté l'impératrice, et pour la prospérité et la gloire de la Russie.

« Emile LOUBET. »

La messe rouge

Le garde des sceaux, à la suite du vœu adopté le 11 décembre dernier par la Cham-

bre des députés et tendant à l'interdiction de la Messe rouge, vient d'adresser à ce sujet une longue circulaire à tous les chefs de nos Cours d'appel de France.

Le ministre de la justice fait défense expresse aux membres de la magistrature d'assister désormais en corps aux cérémonies religieuses, excepté toutefois aux cérémonies funèbres.

Quant à la Messe rouge, il en ordonne la suppression avec interdiction aux compagnies judiciaires d'ouvrir même une délibération à ce sujet.

Attentat contre le Tribunal

A la fin de l'audience de lundi 31 décembre, à Béziers, alors que le président, M. Ricateau, déclarait l'audience levée, un individu, qui se trouvait dans le prétoire et qui n'était ni prévenu ni témoin, tira cinq coups de revolver sur les membres du tribunal.

M. Estrade, substitut, eut sa robe trouée par une balle. On peut juger de l'émoi provoqué par cette tentative de meurtre.

L'agent de police de service se précipita aussitôt sur le meurtrier qu'il désarma et arrêta.

Le revolver était chargé d'un sixième coup.

L'auteur de cet attentat est le nommé Geyse, âgé de vingt-neuf ans, qui était connu pour ses opinions anarchistes et pour son exaltation.

Il a déclaré au président, qui lui a fait subir un interrogatoire sommaire, qu'il avait voulu se venger d'un procès qu'un avoué lui a fait perdre.

Il a été écroué à la maison d'arrêt.

La Joie qui tue

Un brave serviteur de la marine, M. Mathurin Nogré, adjudant principal, se trouvait au milieu de sa famille à Toulon, lorsqu'on vint lui annoncer qu'il était nommé chevalier de la Légion d'honneur. En apprenant que le gouvernement lui conférait l'étoile des braves, qu'il avait d'ailleurs méritée depuis longtemps, son émotion fut telle qu'il eut à peine la force de dire : « Merci ! » à la personne qui lui avait apporté l'heureuse nouvelle.

Aussitôt après, il s'affaissa, et, le visage fixé sur sa femme et son enfant demeurés atterrés, il rendait le dernier soupir. La joie l'avait tué.

M. Nogré avait 44 ans. Né à Lorient, il sortait de l'École des mousses, et sa conduite au Tonkin lui valut, il y a dix ans, la médaille militaire.

CHRONIQUE LOCALE

Députés sénatoriaux

Les conseils municipaux réunis dimanche ont désigné les députés sénatoriaux qui, le 3 février, seront appelés à élire un sénateur.

Prochainement nous donnerons la liste complète des députés : pour aujourd'hui nous ne relaterons que les incidents les plus importants qui se sont produits au cours de ces élections dans diverses communes.

BLARS. — A Blars, le conseil municipal, majorité réactionnaire est divisé en 2 groupes depuis l'élection du maire.

D'habitude, les séances du conseil sont tumultueuses, violentes, dimanche, les édiles ont changé de tactique : 5 pénétrèrent dans la salle de la mairie pour procéder aux élections, mais 5 ne s'y rendirent pas ; le vote ne put avoir lieu.

Et dire, que depuis le mois de mai, depuis que les électeurs de Blars ont envoyé à la mairie des réactionnaires, les affaires de notre commune sont faites de cette façon !

SARRAZAC. — A la suite des élections des délégués sénatoriaux, MM. Laviolle et Traversat, on adressé au préfet leur démission de conseillers municipaux.

TOUZAC. — A Touzac, à la suite de divisions entre les conseillers, il n'a pas été procédé à l'élection des délégués.

CARLUCET. — Grâce à l'absence de 4 républicains, l'élection des délégués sénatoriaux n'a pas été ce qu'elle était d'habitude : le maire réactionnaire en a profité pour être élu, au grand mécontentement de tous les républicains qui toujours espèrent que les élections municipales du mois de mai seront annulées par le Conseil d'Etat.

Récompenses honorifiques

Aux termes d'un rapport présenté par le ministre de l'intérieur, une mention honorable a été accordée à M. Agrech Jules, pêcheur à Cajarc, et une médaille de bronze au jeune Castagné Maurice, ouvrier maréchal à Figeac, pour actes de courage.

CAHORS

Mutation

M. Bénéch, lieutenant au 138^e régiment d'infanterie, passe au 7^e d'infanterie.

Enseignement primaire

M. Triaire, inspecteur primaire à Cahors précédemment envoyé à Gap, est nommé à Aubusson.

Médaille militaire

Par décret du président de la République, MM. Darrieur Jacques, et Moles Pierre, adjudants au 7^e de ligne, sont décorés de la médaille militaire.

Gendarmerie

Par décret du président de la République, les gendarmes de la 17^e légion bis, Pouzergues François, Bras Louis-Jules, Gary saac, Coste Jacques, Darnis François, Caussanel Jean, Mouyasset Firmin, Pouget Jean, Orliac Pierre, sont décorés de la médaille militaire.

Légion d'honneur

M. Baudin Louis, capitaine au 131^e régiment territorial est nommé chevalier de la légion d'honneur.

Délégués sénatoriaux

Dimanche le conseil municipal de Cahors s'est réuni à 1 heure de l'après-midi sous la présidence de M. Costes maire, à l'effet d'élire les délégués sénatoriaux.

Etaient présents : MM. Costes, Mazières, Parazines, Combarieu, Roux, Fournié, Brunies, Combelles, Tassart, Cloup, Cagnac, Périé, Ségué, Rouffi, Cayla, Delbru, Vincens, Vinel, Besse, Clary, d'Armagnac, Lacroix, Delfour, Delpech.

Excusés : MM. Ausset, Soulié.

Votants, 24 : Bulletins blancs 3.

Ont été élus :

MM. Mazières.....	21 voix.
Parazines.....	21 —
Delpech.....	21 —
Delfour.....	18 —
Combarieu.....	17 —
Brunies.....	17 —
Vincens.....	16 —
Besse.....	16 —
Rouffi.....	16 —
Delbru.....	14 —
Clary.....	13 —

Après un troisième tour de scrutin, M. Fournié a été élu par 9 voix contre 6 à MM. Combelles et Lacroix.

Délégués suppléants

Votants, 24 : Bulletins blancs 3.

Ont été élus :

MM. Combelles.....	14 voix.
Lacroix.....	13 —

Après un deuxième tour de scrutin M. Vinel a été élu par 12 voix contre 9 à M. Cloup.

Adjudication des droits de place

Samedi a eu lieu, à la mairie, l'adjudication des droits de place.

M. Vernaison, de Lyon, a été déclaré adjudicataire au prix de 12,500 fr. par an, pour une période de quatre ans, à partir du 1^{er} janvier 1901.

A L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES

Deux poids et deux mesures

Si la Justice, la Loyauté, la Sincérité étaient bannies du reste de la terre, elles devraient se retrouver, semble-t-il, chez les membres de l'Université ! Ce n'est pas le cas cependant à l'Ecole Normale des filles de Cahors, si nous en jugeons par ce qui suit.

On sait que dans les Ecoles Normales, les élèves prennent l'engagement d'enseigner pendant dix ans. S'ils rompent, pour une raison quelconque, leur engagement décennal, eux ou leurs parents sont tenus de rembourser à l'Etat les frais de pension et d'instruction.

Le plus souvent, il est vrai, — nous dirions *toujours* s'il n'existait une exception que nous allons signaler ! — sur l'avis du conseil des professeurs et du directeur ou de la directrice, la remise intégrale de ces frais est accordée. Nous pourrions signaler, peut-être même sans sortir de l'Ecole Normale de filles de Cahors, des élèves chassées de l'Ecole ou de l'enseignement, auxquelles on n'a jamais demandé le moindre remboursement. Pourquoi donc faire une exception — véritable déni de justice — pour le cas que nous allons signaler.

Afin de le rendre plus clair et plus frappant, nous allons mettre en parallèle le cas qui nous occupe avec la situation d'une ancienne élève de l'Ecole Normale de filles de Cahors, entrée à l'Ecole avec la parfaite intention de devenir congréganiste, et qui n'a rien remboursé. Le conseil des professeurs se serait bien gardé de lui réclamer la moindre indemnité.

M^{lle} LUGOL

Mademoiselle Lugol, élève du couvent de Cabessut (congrégation de Vaylats), fut reçue à l'Ecole normale de Cahors. Sa sœur qui prépare les novices à l'examen du brevet, n'était pas fâchée de la voir entrer à l'Ecole normale pour y étudier les meilleures méthodes d'enseignement qu'elle introduirait plus tard dans les écoles de la congrégation.

Naturellement, M^{lle} Lugol n'avait aucun penchant pour l'enseignement laïque.

Ses trois ans à peine terminés, elle prenait le froc et se mettait courageusement à combattre les écoles de l'Etat.

La congrégation de Vaylats n'eut jamais une institutrice plus ardente dans la lutte contre l'enseignement laïque.

Nous n'incriminons pas la conduite de M^{lle} Lugol. C'était son droit absolu d'agir ainsi ; mais le conseil des Professeurs avait pour premier devoir d'exiger le remboursement intégral des frais de pension et d'instruction.

C'était, en effet, le cas ou jamais d'appliquer le règlement dans toute sa rigueur.

Or, si le conseil des Professeurs n'a pas voté des félicitations à M^{lle} Lugol, il émit l'avis unanime qu'elle ne devait pas payer les frais de pension.

Inutile de commenter !

M^{me} LE BRET

M^{me} Le Bret, fille de veuve avec sept enfants et élève de l'école laïque de Cahors fut également reçue à l'école normale. Pourvue du brevet supérieur elle fut nommée institutrice.

Peu de temps après elle épousa le très distingué professeur de philosophie du Lycée Gambetta, M. Le Bret qui fut envoyé à Niort. Madame Le Bret obtint un congé. Mère de deux enfants, à l'heure actuelle sur le point d'en avoir un troisième, elle sollicite une prolongation de congé. On le lui refuse et on lui réclame le remboursement intégral des frais de pension et d'instruction à l'Ecole normale.

Son mari est membre de l'Université et ses ressources se bornent au traitement de professeur licencié.

Le conseil des Professeurs et la Directrice de l'Ecole normale de Cahors ont été d'avis que M. Le Bret devait être mis en demeure de verser sans retard une somme de 999 francs.

Et cependant M^{me} Le Bret a l'intention de reprendre ses fonctions, quand elle le pourra et de remplir son engagement décennal.

Comme son mari, elle est dévouée à l'enseignement laïque ; raison de plus, n'est-il pas vrai, pour qu'on ne puisse attendre quelques mois..... il faut à tout prix atteindre la bourse de M. Le Bret.

Avons-nous suffisamment établi qu'il y a deux poids et deux mesures à l'Ecole Normale d'institutrices de Cahors.

Voilà les faits !

Comment pourrait-on justifier cette façon de procéder ?

Où chercher l'esprit laïque si on ne le trouve plus chez les professeurs de nos Ecoles Normales ?...

Ah ! certes, M. Le Bret est un ferme républicain contre lequel, à certaines heures, se sont élevées toutes les voix cléricales ; M. Le Bret est un sincère qui a toujours flagellé les hypocrites et ceux-ci ne lui ont jamais pardonné.

Le gouvernement de défense républicaine, qui a déjà donné maintes satisfactions aux démocrates, a là encore l'occasion de montrer qu'il ne laissera pas frapper un homme **parce que républicain.**

Nous sommes convaincu que Monsieur le Préfet, bien informé, saisira avec empressement l'occasion qui lui est offerte de faire réparer une injustice flagrante.

Car jamais, c'est indiscutable, MM. Waldeck-Rousseau et Leygues n'auraient approuvé la mesure qui frappe M. Le Bret, s'ils avaient connu la situation. Ils ne pourront qu'être reconnaissants à M. le Préfet de les avoir éclairés.

A travers la ville

Bonjour bel an au siècle nouveau. Vous arrivez tout mouillé, crotté jusqu'à l'échine ; pourtant vous êtes toujours le messager des espoirs heureux qui « bercent un temps notre ennui », et puis vous vous présentez les mains pleines de choses jolies : polichinelles éveillé, poupées roses pour les bébés, bibelots et cadeaux de toutes sortes pour nous autres grands enfants.

Les magasins, depuis quelques jours, charment les yeux, acquièrent les passants par leur étalages artistement variés, et semblent dire : « Voyez-donc nos belles étrennes, achetez, achetez encore ; les étrennes, c'est un moment de bonheur pour ceux qui les donnent comme pour ceux qui les reçoivent. » Et mardi dernier, l'après-midi, à l'heure de la promenade, nous suivions lentement, cahin-caha, les groupes parcourant nos boulevards.

Car on s'arrête à chaque pas et bébé tiraille la maman trop occupée à faire un choix au milieu des étoffes miroitantes, de la lingerie fine, des meubles fantaisie ou des porcelaines décorées : une charmante poupée jouffle sourit là-bas à la vitrine, un gros toutou de carton planté raide sur ses pattes, regarde bonasse à côté des petits soldats de fer blanc. Plus loin le beau livre rouge et or captive les regards, et la vue des monceaux de bonbons fait venir l'eau à la bouche. Bref bébé se sentirait de force à tout emporter, en même temps à croquer les tas de friandises.

Il y a encore les bijoux, mais là grands et petits, tout le monde s'attarde. Quel merveilleux scintillement de pierres et de métaux précieux ! Comme cette bague aux éclatants reflets irait bien à l'index délicat qui la désigne ! Vrai, ils ont de la chance les gens fortunés qui peuvent se parer de tant précieux colliers, de tant de magnifiques pierreries !.....

Bonjour bel an. Vous qui apportez la parure nouvelle, aussi l'animation à notre bonne vieille cité, vous êtes le bienvenu ; et si vos étrennes font éclore de ci de là une heure de gaieté et de bonheur dans les familles, vous serez plus charmant encore et on pourra augurer favorablement de votre existence au début du siècle vingtième.

* *

Les réceptions officielles ont eu lieu comme les années précédentes.

Mérite agricole

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Delpech, secrétaire du Conservatoire agricole de Cahors, est nommé chevalier du mérite agricole.

Nous adressons toutes nos félicitations au nouveau promu qui reçoit ainsi la récompense bien due aux services qu'il rend aux agriculteurs de notre département.

Ce bon « Quercinois » !

A Monsieur Gustave Pagès-du-Port

Cher Monsieur, Pourquoi donc me reprochez-vous amèrement de vous faire dire des « bêtises » ?

Et en quoi mon concours peut-il vous être de quelque utilité pour cela ?... Vous suffisez à toutes vos œuvres, certes !

Vous lâchez Mercier, et je n'attendais pas moins de votre haute probité.

Mais vous vous cramponnez à de Vaucrose. Cet homme-là a-t-il tué sa mère ? Je n'en sais rien, vous pas davantage.

Le juge d'instruction n'a pas trouvé « des charges suffisantes »... et c'est tout.

Sur la dénonciation de de Vaucrose, un homme a été traduit en Cour d'assises. Il se défend en accusant de Vaucrose ; c'est son droit.

Et les débats ont jeté un jour fâcheux, paraît-il, sur votre protégé.

Il est vrai que ces débats étaient présidés par un magistrat de la République !!!

Un « de », voyez-vous, ça peut commettre un crime aussi bien qu'un radical. Et sous la République, le « de » ne crée point un droit à l'inviolabilité.

Pour les « de » c'est très dur : pour la Justice Républicaine, c'est une bonne note.

Vous ne direz pas le contraire sans sourire.

Veillez croire à mes sentiments aussi démocratiques que distingués.

LE PROMENEUR.

Et Monsieur Trick !!!

Oh ! tout d'abord, une vraie perle : Le *Quercinois*, en réponse à mon dernier article, croit devoir affirmer que Trick n'est pas M. Plantade.

Tiens ! pourquoi cette affirmation ?

Où donc a-t-on lu que l'honorable imprimeur était visé par moi ??

Mystère.....

M. Trick est moins étincelant. Il a écrit son article du 30 après avoir dit sa messe ; et il nous entretient — avec une onction de confessionnal — de la « troisième personne de la Trinité Sainte ».

C'est un cours de théologie *ad usum* du Comité Républicain.

Avec le siècle défunt, l'esprit de M. Trick sembla faiblir. Le *Quercinois* nous annonce qu'avec le siècle nouveau, M. Trick et son journal prendront un bel élan.

On ne peut pas sans cesse reculer : un pas en un siècle..... il n'y a rien d'exagéré.

Et moi, j'attends avec le calme du tranquille..... PROMENEUR.

Tableau d'avancement pour l'année 1901

Sur le tableau d'avancement du ministère de la guerre, dressé pour l'année 1901, nous relevons, pour le grade de colonel : M. Van den Vaero, lieutenant-colonel breveté au 7^e ; M. Chrétien, lieutenant-colonel de la 17^e légion bis de gendarmerie.

Pour le grade de sous-intendant militaire de 2^e classe : M. Goudal, sous-intendant de 3^e classe à Cahors.

Pour le grade de capitaine : M. Musso, lieutenant au 7^e ; M. Fargue, lieutenant de gendarmerie à la 17^e légion bis.

Pour le grade de sous-lieutenant de gendarmerie : M. Faurie, maréchal des logis à la 17^e légion bis.

Tableau de concours pour la Légion d'honneur en 1901

Sur les tableaux de concours pour la Légion d'honneur, 1901, nous relevons : pour la croix d'officier, M. Marcot, colonel du 7^e, M. de Battisti, commandant du recrutement de Cahors.

Pour la croix de chevalier : M. Duviaux, lieutenant au 7^e.

Tableau de concours pour la médaille militaire en 1901

M. Louis, sous-chef de musique au 7^e de ligne.

MM. Ancel, Touron, Cayla, Vivès, Carlux, Delmas, Lère, Landes, Valès, Ruffy, Lagrange, Calle, Valades, Théron, Touzi, Lassort, gendarmes ; Combélic, Orliac, Olivé, Lauzur, brigadiers ; Billès, Bernadou, Restes, Jouquey, maréchaux de logis ; Bardou, Bayle, maréchaux de logis chefs à la 17^e légion bis.

Receveurs ruralistes

M. Fauré, receveur ruraliste à Pierrefort (Cantal) est nommé en la même qualité à Castelnau-Montriatier (Lot).

Nos félicitations.

M. Castel, receveur à Castelnau, est nommé en la même qualité à Longjumeau (Seine-et-Oise).

Société de Pisciculture du Lot

L'assemblée générale des membres de la Société de Pisciculture aura lieu le samedi 5 janvier 1901, à 8 heures et demie précises, à l'hôtel de ville.

Ordre du jour :

- Compte-rendu du trésorier.
- Renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

Conférence socialiste

Samedi soir, au théâtre de Cahors, le citoyen Phalippou, rédacteur en chef de l'Action a fait une conférence publique.

Sans doute, à cause du mauvais temps, cent cinquante personnes à peine, assistaient à cette conférence.

Le citoyen Cagnac présidait assisté des citoyens Combes et Ticou.

L'orateur, avec netteté et éloquence, a traité les sujets suivants : Socialisme et capitalisme.

Durant 2 heures il a intéressé les auditeurs, qui pour la première fois, entendaient développer aussi clairement le programme socialiste.

Le citoyen Phalippou a surtout signalé les divers dangers que la réaction, cachée sous des masques divers, nationalisme, socialisme chrétien, faisait courir à la République, et aux applaudissements de tous les républicains, il a préconisé l'enseignement laïque, l'abrogation de la loi Falloux.

M. Penchenat, est monté à la tribune et comme d'habitude il s'est élevé contre les juifs et les franc-maçons, coupables de tous les crimes et de toutes les misères dont souffre la société.

Après une réplique du citoyen Phalippou la séance a été levée à 11 h. 1/2.

THÉÂTRE DE CAHORS

C'est samedi, 5 janvier, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, que l'excellente troupe du théâtre de Montauban donnera sur notre scène

LE BARBIER DE SÉVILLE

Opéra-Comique en 4 actes, Musique de Rossini.

avec le concours de M^{me} Conti-Bossi, chanteuse légère; M. Eternod, ténor; M. Freiche, baryton et M. Labriet, 1^{er} basse. Le spectacle commencera par

LES JURONS DE CADILLAC

la fine et spirituelle comédie en 1 acte de Pierre Berton.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 6 JANVIER 1901

- | | |
|--------------------------------|------------|
| Allegro militaire, | Millot. |
| Si j'étais roi, ouverture, | Adam. |
| Propos galants, valse, | Kelsen. |
| Robert le Diable, fantaisie, | Meyerbeer. |
| Echos des Concerts, quadrille, | X. |

De 3 à 4 heures (Allées Fénélon.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 décembre 1900 au 3 janvier 1901

Naissances

- Dardenne, Roger-Louis, rue Rousseau.
 Etienne, Gustave, à la Maternité.
- Publications de mariages
- Lapuyade, Eugène employé de commerce et Andrieu Germaine fille de service.
 Cagnac, Louis sergent-major, au 20^e de ligne et Laborie, Jeanne-Magdelaine s. p.
 Pradaude, Gustave cultivateur et Lapax, Marie fille de service.
 Galet-Lalande, Paul-Jean-Marie-Marcel, sous-lieutenant au 160^e régiment d'infanterie et Deloncle, Jeanne-Marie-Elisabeth-Justine s. p.
 Thévenin, Fernand-Henri-Aristide comptable et Alaux Marie-Angèle, robeuse.
 Rouquié Victor, employé des chemins de fer en retraite et Delmas Marie-Céline institutrice.

Décès

- Célières Marie, s. p. épouse Rasconaille 66 ans, rue des Soubirous 22.
 Moreq, Charles-Hyacinthe-Antoine, 8 ans rue St-André, 9.

Duvivier, Auguste-Félicien, plâtrier, 62 ans, rue St-Laurent, 9.

Mongrelet, Jean-Joseph, ancien entrepreneur des travaux publics, 75 ans, rue Labarre, 10.

Carayon, Marie, Vve Gizard, s. p. 67 ans, boulevard Gambetta, 52.

Valet, Marie, Vve Lamelle, 82 ans s. p. rue de la Liberté, 5.

Duc, Françoise, dite Maria s. p. 86 ans célibataire rue Victor Hugo.

Delcros, René-Alphonse, 8 mois place Rousseau.

Lebreil, Marie, s. p. 17 ans, rue Hébrard, 6.
 Rodolosse, Antoine, ancien boulanger, 78 ans, à l'Hospice.

Arrondissement de Cahors

MOULINBESSOU. — La semaine dernière une famille faisait la lessive dans un fournil attenant à la maison, le feu prit à la toiture et sans le secours d'une jeune fille la maison était incendiée.

PUY-L'ÈVÈQUE. — M. Cosse (Marie-Joseph), est nommé greffier de la Justice de paix de Puy-l'Évêque en remplacement de M. Grilhand, démissionnaire

Foire. — Bœufs gras, environ 28 fr. les 50 kilos.

- Bœufs d'attelage, peu d'affaires.
- Porcs gras, environ 42 fr. 50 les 50 kil.
- Porcelets, de 25 à 40 fr. l'un.
- Moutons gras, 0,70 le kilo.
- Agneaux de 12 à 25 fr. l'un.
- Volaille (poules), de 4 à 5 fr. la paire.
- Lièvres, de 4 à 5 fr. l'un.
- Lapins domestiques, 0,25 la livre.
- Œufs, 1 fr. la douzaine.
- Blé, de 12 à 13 fr. les 4/5.
- Maïs, de 11 à 12 fr. les 4/5.
- Châtaignes, de 4 à 5 fr. les 4/5.

MONTEUQ. — Foire. — La foire de Monteuq a été fort belle, malgré la pluie qui n'a cessé de tomber pendant presque toute la journée.

- Voici les cours pratiqués :
- Bœufs d'attelage, de 400 à 800 fr. la paire;
 - Bœufs de boucherie, de 29 à 31 fr., selon qualité;
 - Veaux, de 0,75 à 0,80 le kilo;
 - Porcs gras, de 40 à 45 fr. le quintal;
 - Poulets, 0,60 la livre;
 - Poules, de 3 à 4 fr. la paire;
 - Lièvres, de 5 à 6 fr. pièce;
 - Lapins, de 1,50 à 2 fr.;
 - Grives, 0,60;
 - Perdreaux, de 2 à 2,25;
 - Œufs, 1,10 la douzaine;
 - Truffes, de 15 à 16 fr. le kilo;
 - Blé, 14 fr. l'hectolitre;
 - Maïs, 9 à 9,50 les 4/5;
 - Avoine, 10 fr. les 50 kilos.
- Les marchands de dragées et de gâteaux ont fait de bonnes recettes aussi paraissent-ils contents.

CAZALS. — Tentative d'assassinat. — Lundi matin, vers 7 heures, le nommé Jean Attalès, du village de Gagnepo, commune de Cazals, a tenté d'assassiner son fils François, âgé d'environ 40 ans.

Le meurtrier a tiré, sans l'atteindre, sur son fils un coup de pistolet. Aussitôt désarmé, il est allé chercher son fusil et, à une distance de 4 mètres, l'a couché en joue, le visant à la tête; heureusement la capsule seule est partie.

La gendarmerie de Cazals, aussitôt prévenue, a arrêté le meurtrier, qui a déclaré avoir voulu tuer son fils et exprimé le regret de n'avoir pas réussi.

On ignore les motifs qui ont poussé Jean Attalès à mettre à exécution son funeste projet.

La justice poursuit son enquête.

LIMOGNE. — La foire du 1^{er} de l'an a été relativement belle, vu qu'il n'a pas plu.

- Le foirail aux bœufs était assez bien garni; mêmes cours que les précédents sur les bœufs d'attelage.
- Blé, 14,50 à 15 fr. l'hectolitre.
 - Maïs, 14 et 15 fr. id.
 - Avoine, 7 fr. à 7,50 id.
 - Pommes de terre, 3 fr. le sac.
 - Volaille, 0,60 le 1/2 kilo.
 - Œufs, 0,90 à 0,95 la douzaine.
 - Truffe, 40 quintaux environ à 14 et 15 fr. le kilo.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Nomination des délégués. — Sont nommés délégués à l'élection sénatoriale du 3 février 1901 : MM. Baduel, Loubet, Tourtonde, Nozières, Floirac, Marcezac, Galtier, Suc et Ifénet. Délégués suppléants : MM. Cavallé et Congoule, tous radicaux.

Abattoir. — Nombre de bestiaux abattus à l'abattoir de Figeac pendant le mois de décembre : Bœufs, 101 têtes; veaux, 99; moutons, 116; porcs, 91. Total, 316 têtes.

PLANIOLES. — Délégués mineurs. — Les ouvriers de la Société minière métallurgique du Quercy ont procédé dimanche, à la mairie de Planioles, à la nomination d'un délégué et d'un délégué suppléant à la sécurité des mineurs. Trente-six électeurs ont pris part au vote. Ont été nommés : Délégué, Ousset mineur; délégué suppléant, Destruel, mineur.

LABATHUDE. — Révocation. — Un arrêté du ministère de l'intérieur, direction des cultes, vient de prononcer la révocation du conseil de fabrique de Labathude.

CADRIEU. — Accident. — Dimanche, vers neuf heures du matin, M. Delsol, éclusier à Cadrieu, était monté au premier étage de sa maison, lorsqu'en descendant l'escalier le pied lui tourna et il eut la jambe prise sous le corps. Ne pouvant se relever, il se traîna dans le jardin où il resta un certain temps sous une pluie battante. MM. Roques père et fils, ayant entendu ses cris vinrent à son secours et le transportèrent sur son lit. L'un d'eux alla immédiatement prévenir sa fille et chercher du secours à Cajarc. L'état de la victime n'inspire pas d'inquiétude, mais un long repos sera nécessaire.

Tout a disparu. — Saint-Sauveur (Hautes-Alpes), le 1^{er} mars 1900. Depuis quelques temps je souffrais horriblement de douleurs sciatiques à la hanche gauche. Je ne pouvais marcher et étais obligée de tenir le lit. Ayant lu plusieurs brochures relatives au Baume Victor, je résolus d'en faire l'essai. Après quelques frictions de ce liniment les douleurs ont diminué sensiblement et aujourd'hui tout a disparu. M^{me} JEAN. Paris (Sig. lég.).

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Electeurs sénatoriaux. — Dimanche, à 2 h., a eu lieu la réunion des conseillers municipaux en vue de l'élection des électeurs sénatoriaux.

Avant le vote qui a eu lieu par voie de tirage au sort, tous les conseillers présents ont pris l'engagement formel que s'ils étaient élus ils voteraient pour M. Costes, candidat radical.

Ont été désignés :

- MM. Cabanès, adjoint au Maire,
- Dauliac, id.
- Janis, Conseiller municipal
- Malleville, id.
- D' Lafon, id.
- Delbos, id.
- Boy, id.
- Maury, id.
- Mazet, id.

Electeurs suppléants :

- MM. Cassagne, conseiller municipal
 - Verdier, id.
 - M. Linol, maire, Conseiller général est électeur de droit ainsi que M. Pons, Conseiller d'arrondissement.
- Tous sont favorables à la candidature de M. Costes.

Chez nos voisins

- FUMEL.** — Foire. — Bœufs gras, cours très bas.
- Attelages, cours ordinaires.
 - Porcs gras, de 42 à 46 fr. les 50 kilcs.
 - Moutons gras, 0,70 le kilo.
 - Agneaux, cours des derniers marchés.
 - Poules, de 4 à 5 fr. la paire.
 - Lièvres, de 4 à 6 fr. l'un.
 - Perdreaux, 2 fr. l'un.
 - Lapins domestiques, 0,25 la livre.
 - Œufs, 1 fr. 10 la douzaine.
 - Blé, de 16 à 17 fr. l'hectolitre.
 - Maïs, de 11 à 12 fr. l'hectolitre.

BULLETIN FINANCIER

La première séance de l'année a été des plus satisfaisantes et comme cours et comme affaires.

En effet dès l'ouverture de la Bourse, les demandes ont été très suivies et assez importantes, elles se sont portées notamment sur nos rentes et sur l'ensemble des valeurs françaises.

Le 3 0/0 a passé de 101.57 à 101.77, le 3 1/2 0/0 de 103.27 à 103.57, l'Amortissable finit à 100.20 ex-coupon.

La Banque de France est à 5835.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 585, le Crédit National à 674, le Crédit Lyonnais très demandé s'avance à 1121 et la Société Générale à 615.

Parmi nos Chemins, le Lyon est à 1800 et le Nord à 2328.

Le Suez est en hausse à 3665.

Par répercussion, les fonds étrangers sont en hausse : l'Extérieure à 71, l'Italien à 95.95, le Portugais à 25.20, le Russe 4 0/0 consolidé à 101.55.

Le turc D clôture à 23.50 et la Banque Ottomane à 538.

Lectures pour Tous

Curiosité toujours en éveil, désir de tout savoir, de tout comprendre, telle est la marque de notre époque. C'est là ce qui explique l'extraordinaire succès des Lectures pour Tous, la revue mensuelle que publie la Librairie Hachette et C^{ie}. Embrassant tous les sujets, traitant les questions d'actualité, d'art ou de science sous une forme attrayante, vivante, pittoresque, elle fait aussi une large part à l'imagination : ses romans dramatiques, ses nouvelles amusantes s'adressent aux grands aussi bien qu'aux petits. Ajoutez à cela un merveilleux ensemble d'illustrations saisissantes. Voilà bien de quoi justifier la vogue des Lectures pour Tous. Dans leur numéro de Janvier, qui vient de paraître, chacun verra lire : Le Reliquaire de la Gloire : Cent ans de Souvenirs militaires; Les Voleurs des Pauvres; Visions de la fin du monde; Meurtrière conquête d'un aliment vulgaire, par Ch. Rabot; Matifou, le tueur de crocodiles, nouvelle; Les mille manières de savoir l'heure; Notre concours de photographie; La Religion d'un peuple heureux : Les Prêtres et les Cérémonies au Japon, par A. Bellessort; Service de la Reine, roman; Chiens ambulanciers.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. Etranger, 9 fr.
 Le numéro 50 centimes.

L'Aliment complet à base de Légumine ou caséine végétale contenant des éléments nutritifs intensifs, constitue pour les enfants au moment du sevrage, et pour les y préparer, pour les vieillards, les albuminuriques, les malades, les tuberculeux, etc., l'Aliment complet idéal. — Gros, Imp. Leblanc, Paris XV^e. Echantillon gratuit sur demande.

HERNIES

Guérison radicale par le Bandage électro-médical des Docteurs MARIE frères, à Paris, 108, rue de Rivoli. Application des appareils à Cahors, vendredi 4 janvier de 9 heures du matin à 8 heures du soir hôtel des Ambassadeurs. Montauban le 5, hôtel du Midi. Moissac le 6, hôtel du Luxembourg.

Ceintures pour femmes. — Bas-Varices, etc. RENSEIGNEMENTS GRATUITS. — PRIX MODÉRÉS. Retour en janvier et juillet. Nos Bandages électriques seuls guérissent. 47 ans de Merveilleux succès.

5, PLACE DU MARCHÉ

Grande Liquidation

2 jours de vente seulement
 Marchandises sacrifiées

A des prix extraordinaires
 VENIR SE RENDRE COMPTE
 ENTRÉE LIBRE

CADEAU aux LECTRICES du Journal du Lot

BON pour un Numéro du Journal de Modes « LA SAISON », le seul au monde donnant 100 Gravures inédites de Modes et de Travaux de Mains par Numéro.

Détacher ce coupon et l'envoyer avec son adresse, à l'Administrateur de La Saison, 25, Rue de Lille, Paris, 7^e.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

IV

LES ANXIÉTÉS DE MARCO BOTZARIS

Mais laissez-moi vous regarder... Ah ! Doux Jésus ! C'est que c'est bien vous, et de toutes pièces, et en bonne santé !

— Aoh ! Aoh ! s'exclamait Wilhelm.

Marcel, qui s'était attardé à regarder son hôte dont l'empressement ne laissait pas à celui qu'elle accueillait avec tant de proximité le loisir de bouger ou de placer un mot, Marcel se retourna.

Wilhelm se dirigeait vers le marin et lui serrait les mains.

— Aoh ! gabidaine, fous fous étiez là, et tame Marthe ne nous brevenait pas. Foyons, tame Marthe, fous afez pien bromis de nous afertir et foilà que fous laissez le gabidaine ici, sans l'amener fers nous... Aoh ! Gu'est-ce que fous afez tonc, auchourt'hui ?

L'épicière était stupéfaite de voir son locataire traiter familièrement le marin et lui prodiguer les marques d'amitié.

— Vous connaissez le capitaine.

— Che grois pien que che le gonnais... C'est

lui qui nous a saufés, Chulio et moi... Marcel, sir Arthur, fenez, fenez tous que che fous brérende nodre sauteur, le prafe gapitaine Prulot.. Et tame Marthe qui ne nous préfenait pas...

— Il ne faut pas en vouloir à cette bonne Marthe, dit le capitaine. Je n'avais pas eu le temps de lui dire que j'avais ici des amis, et je remettais de vous voir après m'être entretenu avec Marco Botzaris, qui est ici aussi.

Cependant Wilhelm faisait la présentation et le capitaine répondait cordialement aux paroles de reconnaissance de Marcel et aux *shake-hand* d'Arthur, qui le remerciaient de ce qu'il avait fait pour leurs amis.

Survint Kyriakoulis, dans un costume resplendissant : un châle précieux des Indes serait étroitement sa taille, son sabre était passé dans un fourreau d'argent ciselé, un gilet à larges manches couvert d'épaisses broderies d'or couvrait sa poitrine et ses épaules. La richesse de sa mise et l'opulence de ses moustaches, qui retombaient de chaque côté de sa bouche et jusque sur son gilet, arrachèrent à sir Arthur un aoh admiratif.

Les présentations recommencèrent sur nouveaux frais. On se promit de se retrouver à la table de dame Marthe et sur les prochains champs de bataille, puis on se sépara.

Emprestorios et Kyriakoulis montèrent auprès de Marco.

Dans la soirée, une réunion définitive rassembla les chefs de l'*Ethniki Hetairia*. Les forces dont disposaient les chrétiens s'élevaient à peine à trois mille hommes. Le concours seul de Gogos Bakolas rendait possible la réalisation

du plan conçu par Mavrocordato et Botzaris, et pourtant, presque tous les chefs qui avaient répondu à l'appel aux armes étaient hostiles au chef albanais, rejetaient son aide. Marco n'intervenait pas, et les répugnances qu'il avait fait taire un moment se manifestaient de plus en plus à l'évidence.

Au milieu de la réunion, des délégués de Souli furent introduits. Ils avaient été envoyés en toute hâte vers le polémarque (1) qu'ils n'avaient pu joindre qu'à travers mille dangers. Ils venaient lui apprendre que Kourchid-Pacha tentait de pénétrer en Epire par quatre points différents ; quarante mille hommes envahissaient les montagnes de Souli. Kiapha pourrait les arrêter quelque temps, mais il faudrait voler à son secours si l'on ne voulait que les Souliotes fussent exterminés jusqu'au dernier et l'Acarnanie envahie.

Dès lors, l'hésitation n'était plus permise. Il n'y avait de chance de salut que dans la prise d'Arta à brève échéance. Aata au pouvoir des Turcs empêchait tout envoi de secours ; au pouvoir des Grecs, elle donnait un centre d'opération et de ralliement indispensable.

Il fut donc décidé que les opérations de guerre allaient immédiatement commencer avec le concours des toxides de Gogos.

Ce fut chez dame Marthe que celui-ci vint prendre ses derniers arrangements avec Marco Botzaris.

En quittant le chef souliote, il se rencontra dans la salle basse avec les hôtes de l'épicière,

(1) Marco Botzaris était polémarque, chef civil et militaire des Souliotes.

auxquels s'étaient joints le capitaine Brulot, Antonios et Artaki.

Celui-ci s'était levé en apercevant l'Albanais. Des souvenirs confus avaient paru s'éveiller en lui. Bakolas, impassible, avait traversé la salle et était sorti.

Le visage d'Artaki s'était décomposé. Il restait debout, les yeux fixés sur la porte par où venait de disparaître Bakolas. Le sang s'était retiré de sa face et ses mains tremblaient.

Brusquement, sans dire un mot, il s'élança au dehors.

— Eh bien ! Hé, l'ami ! s'écria Antonios.

— Aoh ! Il avait perdou la boule ! faisait sir Arthur.

— Encore un, déclara Marcel, que le seigneur Bakolas aura régalé d'un tour de sa façon.

— Reste ici, ordonnait Emprestorios à son maître d'équipage qui allait courir après Artaki. C'est peut-être la leur que nous cherchons qui va sortir de cette rencontre.

— Vous croyez, capitaine ?

— Je crois, cette fois, que nous pourrions bien n'avoir pas été trompés par nos pressentiments.

V

LE MYSTÉRIEUX COMPAGNON

« La province d'Arta forme une vaste plaine toute parsemée de prairies et de bois. Elle s'élève au nord jusqu'aux montagnes abruptes qui forment le défilé de Variades et celui des Cinq Puits, à huit lieues environ du golfe d'Arta.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XIV

SOUS LA TENTE

Mais à cet heure un nom... longtemps effacé pour lui... lui avait rappelé des années lointaines qu'il avait enterrées pour jamais le premier jour qu'il avait porté le képi d'ordonnance de l'armée d'Afrique et qu'il avait été enrôlé parmi ses héroïques camarades.

Longtemps après que son serviteur se fût profondément endormi et que la lumière du candélabre de bronze turc à une seule branche se fut éteinte, le chasseur d'Afrique resta éveillé, regardant, à travers les plis de la tente, le camp sombre et silencieux des Arabes et laissant sa mémoire retourner en arrière vers un temps qui était devenu pour lui un rêve — un temps où un autre monde que le monde d'Afrique l'avait connu sous le nom de Bertie Cecil.

XV

CIGARETTE BIENFAITRICE

— Il faut convenir que nous sommes originaires, — disait Claude de Chanrelon, étendu sur trois chaises devant le café de la place du

Gouvernement.

— On trouve des diamants dans la hotte du chiffonnier, — dit en grommelant un général de division qui était le plus terrible *pète-sec* de toute l'armée française, mais qui aimait ses enfants du diable, comme il appelait ses hommes, d'un grand amour et qui n'aurait pas toléré qu'un autre les décriât, quoiqu'il fût tout prêt à leur distribuer punitions et blâmes.

Vous êtes poétique, mon général, — dit Claude de Chanrelon, — mais vous êtes dans le vrai, notre armée est une fournaise dans laquelle la *gammie* devient de l'intrépidité et produit de l'héroïsme. Un beau produit et pour lequel la France est sans rivale !

— Mais nos produits conservant la marque du marché, il faut bien voir que c'est le diable qui les a fabriqués, si c'est dans son creuset qu'ils ont été formés — avança un colonel de tirailleurs indigènes.

Chanrelon se mit à rire en secouant la cendre de son cigare.

— Pardon ! colonel, nous faisons honneur à notre premier fabricant, alors ; il n'y a rien qui vaille quelque chose dans ce monde sans une pointe de diablerie.

— Sacrebleu ! — grommela le général — nous avons le droit de faire l'éloge des vauriens ; sans eux, nos conscrits seraient de pauvres sires. Le conscrit ne se bat que parce qu'il faut se battre ; le mauvais sujet, lui, se bat parce qu'il aime à se battre. Cela fait une grande différence !

Le colonel de tirailleurs leva les yeux ;

c'était un mince et efféminé parisien, aux yeux noirs, qui n'avait pas l'air beaucoup plus robuste qu'une plante de serre chaude et qui, pourtant, était vif comme la poudre, dur comme l'acier, infatigable comme un Indien sur une piste, une fois en campagne avec ses indigènes.

— On aime la poudre en proportion de ce qu'on a été un chenapan, mon général — murmura-t-il — quel que puisse être le catalogue de vos crimes !

Le vétéran se mit à rire ; il prenait la chose comme un très beau compliment.

— Sacrebleu ! les vertus cardinales n'ont envoyé personne, que je sache, en Afrique. Et pourtant, pardieu ! je n'en sais rien. Quels hommes j'ai connus ! J'en ai eu parmi mes zéphirs, — et c'étaient les plus intrépides *pratiques*, — qui auraient gouverné le monde ! J'ai trouvé plus d'esprit, plus d'adresse, plus de génie, plus de dévouement dans un sacrifiant à tous crins que toutes les cours et toutes les chancelleries n'en pourraient fournir. Qu'elle vie, aussi ! qu'elle vie, morbleu !

Il absorba son absinthe d'un air pensif, en réfléchissant aux merveilleuses vicissitudes de la guerre, au sang patricien, à l'esprit gaspillé, au talent digne de Beaumarchais, à la puissance digne de Mirabeau, aux cerveaux dont l'énergie aurait pu sauver un sceptre, qu'il avait rencontrés sous le grossier uniforme d'un zéphir, enfouis sous les chemises de rude toile d'un rousi, perdus à jamais dans de folles escapades et des mutineries, dont les uns avaient terminé leurs jours dans

l'obscurité étouffante des prisons de Beyliek, les autres dans quelque obscure escarmouche, pendant lesquelles la *fissa*, d'un Arabe avait tranché la corde d'une vie manquée sans que le bruit de cette mort trouvât même un écho d'une ligne dans les journaux du jour.

— Ma foi ! dit en riant Chanrelon, sans égard pour l'observation du général, — si nous publions toute nos mémoires, le monde lirait un drôle de livre. Dumas et Féval seraient distancés. On trouverait bien vite que les véritables recruteurs qui nous envoient dans les rangs sont...

— Les femmes ! — dit le général en grommelant.

— Les cartes ! — soupira le colonel.

— L'absinthe ! dit un autre.

— L'amour à la Musset dans une mansarde.

— La politique accentuée.

— Une comédie sifflée.

— Des serments de Carbonari quand on n'était qu'un imbécile.

— Le spleen.

— Les dés.

— La roulette.

— Le désir de tuer ou d'être tué !

— Morbleu ! — s'écria Chanrelon quand chacun eut dit son mot, — tout cela envoie des volontaires dans les rangs, c'est très sûr ; mais le général a trouvé la véritable cause. Voyez la petite Cora... le ministre de la guerre devrait lui donner la croix. Elle nous envoie dix fois plus de braves soldats que la conscription.

(A suivre.)

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE

QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET

DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

Occupation indépendante

Chez soi facile à toute personne (Hommes, dames, demoiselles) ayant des loisirs. Rapport 60 à 100 fr. par mois suivant production. Ecrire : à l'Entreprise Nouvelle, 113, rue Caulaincourt, Paris, 18^e.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 3 Janvier 1901.

V^o Nacla : Chronique. — Carolus Brio : Volte-face. — E. A. Spoil et Paul Cosseret : La Mine d'Or (suite). — Théodore Cahu : L'Étang maudit (suite). — Daniel Riche et Henri de Wiendel : L'Or rouge (suite). — Auguste Deslinières : Les Conscrits de Rochelle (suite). — Jean Roland : L'œil d'or. — V^o Nacla : Tirelire et Bas de laine (suite).

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n^o 1 (5 Janvier 1901).

1^o A travers le Yun-Nan et du Yun-Nan au Tonkin, par le Kouei-Tchéou et le Kouang-Si, par M. le Vicomte de Fualserre.

2^o A travers le monde : La procession du 8 Septembre à Fontarabie, par Victor Fauvelt.

3^o Dans le monde du travail : La hausse du combustible. — Ses causes et ses effets.

4^o Parmi les races humaines : Les Annamites et la foudre.

5^o La lutte économique : Le Chemin de fer du Mont-Blanc.

6^o Civilisations et religions : En Italie autour de Florence, par André Maurel. — Une race qui se meurt.

7^o Livres et Cartes.

8^o Conseils aux voyageurs : Chasses d'hiver dans le Sahara tunisien, par Paul Combes.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 15 fr. 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

JOURNAL DE LA J^uNESSE. — Sommaire de la 1469^e livraison (5 Janvier 1901).

Un mousse de Surcouf, par Pierre Maël. —

Le Pont-Neuf, par M^{me} Barbé. — La Chasse (Les canards), par Charles Digué. — Vers la gloire, par Henry Guy. — Les Instruments de l'observatoire de Pékin, par Et. Leroux.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^o, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e).

Sommaire du n^o 1441, du 5 Janvier 1901.

Appareil indicateur des vitesses de rotation des machines, par D. Bellet. — Les solutions ; chryscopie, tonomètre, par T. Obalski. — Epidémie d'empoisonnements par la bière, par le Dr A. Cartaz. — Le service des incendies à Paris. — L'évolution d'une image, par le Dr Félix Regnault. — La masse de l'univers et celle de l'atome d'éther, par le Lieutenant-colonel Delauney. — La toilette des oiseaux de basse-cour, par H.-L.-Alph. Blanchon. — Les fleuves sous-marins, par R. S. — Alimentation du cheval, par G. Mareschal. — Récréation scientifique, par Henri Coupin. — Haut fourneau mexicain, par P. de M. — La densité de la population à Paris, par Victor Turquan. — Chronique. — La science au théâtre, par Guy Kerlande.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. — 21^e année. Sommaire — du n^o 5 — du 5 Janvier 1901.

Vite mon cher trésor, par L. Dauphin. — Le roi Pataud par Jean Barancy. Les deux musiciens, par G. des Brûlies. — L'Héritage

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
est un
PUR JUS de VIANDE de BŒUF
Très concentré
dont l'utilité dans la Cuisine
journalière est incontestable.
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET
MARCHANDS DE COMESTIBLES.

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.